



N°3

**ANEEFEL**  
Association Nationale des Expéditeurs  
et Exportateurs de Fruits et Légumes  
**ACTEUR  
DES TERROIRS**

Mars 2025

## ACTUALITÉS



### Succès au rendez-vous !

Une très belle édition pour cette **46ème AG de l'ANEEFEL** dans les côtes d'Armor sous le soleil printanier : adhérents venus nombreux de toute la France, débats très riches, accueil hors pair de nos hôtes bretons.

Lors des débats publics auxquels ont participé de nombreux représentants de la filière, **Philippe GOETZMANN et Nathalie FUSSLER** ont accompagné les participants dans la réflexion sur l'offre en fruits et légumes demain. Il fut question à la fois des évolutions socio-économiques, des tendances de la consommation et de la distribution ainsi que celles des évolutions réglementaires avec la mise en place du futur règlement PPWR sur l'emballage et la responsabilité élargie du producteur (REP).

*Présentations disponibles à l'ANEEFEL sur demande [valerie.avril@aneefel.com](mailto:valerie.avril@aneefel.com)  
Un point spécifique sur le règlement PPWR sera fait lors de la prochaine lettre info.*

Après une visite au Cadran de Paimpol fort instructive, L'AG statutaire tenue le lendemain a validé l'ensemble des résolutions financières et l'accueil d'un nouvel administrateur, Christophe DESMETTRE.

A l'issue de la Commission jeunes expéditeurs et des questions sociales, les débats internes ont porté sur l'emballage logistique, les transports, l'assurance, le développement de la charte Plaisir et Confiance (cf infra)

Nous reviendrons au fur et à mesure sur l'ensemble des questions traitées et des décisions validées par le prochain Conseil d'Administration.

D'ores et déjà, nous constituons un groupe de travail sur la future mise en place de la REP afin de transmettre nos positions aux Pouvoirs Publics.

Et pour ceux qui ne les auraient pas vus, découvrez les portraits de vos collègues avec une très belle tribune parue la veille de nos travaux dans FLD.

[Expédition | Réussir fruits & légumes |](#)

Rendez-vous à Lyon en 2026 !





## Actualités Sociales

Lors de l'AG de l'ANEEFEL, un bilan des actions 2024 du Pôle métiers a été présenté. Les participants ont été informés des **projets 2025** (nouveaux webinaires RH, convention avec France Travail, ...) et invités à formuler leurs attentes. Un rappel des actualités conventionnelles a été réalisé reprenant les 6 accords signés en 2024, les deux guides mis à disposition des adhérents et les négociations avec les partenaires sociaux sur le partage de la valeur. La feuille de route sociale a été évoquée pour 2025 avec les négociations sur les grilles de classifications et un déplacement des partenaires sociaux en juin dans les Monts du Lyonnais avec la visite de l'entreprise CHAMBE AGRI FRUITS.

**Alexandre DAS NEVES**, Responsable de développement accords de branches pour l'AG2R, a présenté les sujets en lien avec notre convention de partenariat relative aux régimes de prévoyance et d'indemnité de départ à la retraite de notre convention collective. Alexandre DAS NEVES a fait mention d'un dialogue constructif et serein entre les partenaires sociaux de la Branche de l'expédition exportation de F&L.

Les participants ont ensuite échangé sur la mise en place du 13ème mois au sein de la branche en 2025 et le partage de la valeur. **Régis LHOUTELLIER**, Président de La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de la Branche, a rappelé l'importance du travail réalisé par la Commission sociale de l'ANEEFEL et la nécessité de doper cette instance en recrutant notamment des nouvelles personnes parmi les participants.

Une infographie reprenant les actions mise en place par le pôle métier depuis 2023, présentée lors des débats internes de l'AG, est jointe à cette lettre info.



## Actualités Sociales – Extension des grilles de salaire

les deux grilles de salaire (Avenants n°13 et n° 32) pour la 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> gammes signées en décembre 2024 ont été étendues par arrêté du 19 mars 2025 paru au JO le 29 mars : [Avenant n°13](#) [Avenant n°32](#)



## Webinaire Partage de la valeur

Un webinaire sur le partage de la valeur a été organisé **le 11 mars** avec les adhérents de l'ANEEFEL et la participation d'un **expert sur les sujets de protection sociale, d'épargne salariale**. Nous avons pu constater que plusieurs entreprises avaient déjà mis en place



des dispositifs de partage de la valeur. Sur la base des retours de ce webinar et des données du rapport de Branche, les partenaires sociaux décideront de l'opportunité de mettre quelque chose en place au niveau de la Branche.

*Support de présentation disponible sur demande à [estelle.verdet@aneefel.com](mailto:estelle.verdet@aneefel.com)*



## Dossiers de renouvellement FeL PARTENARIAT

Les dossiers de renouvellement 2025 vous ont été adressés au **début du mois de mars** et une grande partie d'entre eux nous sont revenus complets, nous vous remercions pour votre engagement dans la démarche FeL PARTENARIAT qui prend de l'importance d'année en année et qui fête ses **15 ans cette année !**

Afin de prolonger la convention actuelle 2022-2024 jusqu'en mars 2026, il a été demandé à la DGCCRF la mise en place d'un **avenant** pour avoir le temps de statuer sur la réécriture des procédures et de leur lien avec les deux propositions d'ajout concernant la loyauté des produits. La mise en place de cet avenant ne modifie pas la fréquence des formations et audits devant avoir lieu cette année.

Nous en profitons pour rappeler que la formation **agrégée est obligatoire tous les 5 ans** pour le responsable agrégé de l'entreprise (qui peut être différent du responsable FeL PARTENARIAT désigné). Le calendrier de formation du premier semestre vous a été communiqué en février.



## Commission jeunes expéditeurs

Une nouvelle **commission jeunes expéditeurs** a eu lieu lors de l'Assemblée générale de l'ANEEFEL. Deux intervenants d'INTERFEL sont venus présenter les formations **media training** et leur intérêt pour les opérateurs de la filière fruits et légumes : **2 sessions spéciales jeunes expéditeurs seront prévues mois de novembre.**

Les débats internes ont soulevé la question de **l'intelligence artificielle** dans le métier et la place des **réseaux sociaux** dans la gestion de l'image de l'entreprise. Le support de présentation est disponible à la demande [laurie.moya@aneefel.com](mailto:laurie.moya@aneefel.com)



## Travaux Plaisir et Confiance

Les travaux Plaisir et Confiance continuent, après la rencontre avec FCD lors du **SIA 2025**, une présentation technique du référentiel à l'ingénieur qualité de Coopérative U a permis des



échanges constructifs. Les travaux lors des débats internes de l'Assemblée générale ouvrent des **pistes de développement de la charte** : accès aux stations IFS et/ou FeL PARTENARIAT, échanges avec les AOP qui sont à la recherche d'un signe de qualité à la suite de l'inaccessibilité de la version 4 d'HVE.

## OUTILS ET INFORMATIONS



### Questionnaire rapport de Branche

Afin de pouvoir disposer d'éléments statistiques précis au titre de nos obligations avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, l'ANEEFEL a confié au Cabinet XERFI spécifique pour la 5<sup>ème</sup> année la réalisation du rapport de branche de la Convention Collective Nationale de l'Expédition Exportation de F&L.

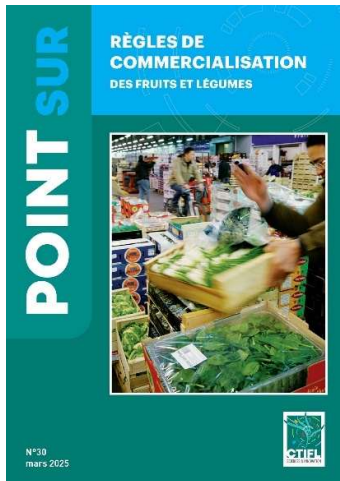
En février dernier, XERFI spécifique a adressé aux adhérents de l'ANEEFEL un questionnaire. Nous remercions les entreprises ayant déjà participé à cette enquête et nous invitons les autres à le faire au plus tard fin avril.



### Documents disponibles



[Note de synthèse - Achats de fruits et légumes frais par les ménages français pour leur consommation à domicile - données 2024](#)



### Mise à jour - *Point Sur* "Règles de commercialisation"

Depuis 2009, les fruits et légumes frais sont soumis à la norme générale qui correspond au respect des exigences minimales de qualité, soit à une norme spécifique impliquant le classement des fruits et légumes en catégories.

Les équipes du CTIFL, ont mis à jour le *Point Sur* avec les dernières évolutions des réglementations.

### Bilan d'activité 2024 de la DGCCRF

*Rapport d'activité de l'ANEEFEL 2024 disponible sur le site [aneefel.com](http://aneefel.com)*

#### Avril

8 avril ; Commissions Paritaires ANEEFEL

9 avril : Congrès FELCOOP

9 et 10 avril : Commission économie INTERFEL

14 et 15 avril : Séminaire Commission Communication Interfel

23 et 24 avril : MEDFEL





# TAXE D'APPRENTISSAGE : VERSEZ-LA AU Geiq

FRUITS ET LÉGUMES  
PROVENCE

la plus belle façon d'embaucher



Chers adhérents de l'



Le GEIQ FL Provence se concentre sur la mise à disposition de personnel formé, avec l'objectif ultime de leur offrir une embauche durable.

Le GEIQ FL Provence, est un groupement d'employeur pour l'insertion et la qualification dans le secteur de l'expédition des fruits et légumes, créé en juin 1998 à l'initiative de 16 expéditeurs. Il compte aujourd'hui 54 adhérents.

Nous proposons un contrat de professionnalisation de 12 mois avec 9 semaines de formation, où les salariés vont passer le Titre Pro de *Préparateur de commande en entrepôt* et les CACES 1a et 3 R489. A ce jour, tous les salariés qui sont allés jusqu'au bout de leurs parcours restent dans l'emploi pérenne, et 90% sont embauchés par l'entreprise adhérente.

## Avec le GEIQ Fruits et Légumes Provence, continuons à recruter autrement

Le GEIQ s'inscrit dans cette démarche responsable et engagée en :

- Développant l'accès à la formation et à la qualification.
- Permettant l'accès à l'emploi de personnes qui en sont éloignées.
- Sécurisant leur parcours grâce à un accompagnement socioprofessionnel.
- Participant au développement économique et social de son territoire.

En 2024, nous avons accompagné 58 personnes avec un taux de réussite à l'examen de 100 %.

## Aidez-nous à aller encore plus loin !

En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous nous permettrez de donner vie à des projets concrets en lien avec un engagement sociétal.

C'est en ce sens que cette taxe est importante pour la concrétisation de nos actions.

## Comment verser le solde de ma taxe d'apprentissage au GEIQ ?

En 2025, la désignation du bénéficiaire du solde de votre taxe d'apprentissage se fera sur la plateforme **SOLTÉA**.

Voici les informations pour nous désigner :

- Raison sociale du GEIQ : GEIQ Fruits et Légumes Provence
- Numéro de Siret : 419 246 129 00037
- Lien direct vers la page sur SOLTéA : <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à me contacter :

- Agnès PRATS – Directrice – [a.prats@gedpaca.com](mailto:a.prats@gedpaca.com) – 06 10 60 11 50

Cordialement,

Agnès PRATS  
Directrice GEIQ FL Provence  
Membre associé de l'

